
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 septembre 2017, à 19 heures
à la Maison du citoyen
située au 12090, rue Notre-Dame Est
Salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Me Alain R ROY/avocat, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 19 h 02.

CA17 30 09 0274

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 septembre 2017 tel que soumis

ADOPTÉ

10.02

CA17 30 09 0275

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2017, des séances extraordinaires tenues les 8, 17 et 24 août 2017 ainsi que les procès-verbaux de correction des 13 et 18 juillet 2017.

ADOPTÉ

10.03

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs de services et employés de l'arrondissement.

La mairesse désire exprimer, en son nom personnel et pour le conseil, ses plus sincères condoléances à l'occasion du décès de la mère du secrétaire d'arrondissement.

Madame Rouleau désire souligner la retraite prochaine de messieurs Yves Gravel et Luc Rousseau, respectivement directeur de la Direction des travaux publics et de la Direction de la culture, du sport, des loisirs et du développement social. Elle salue par la même occasion les personnes qui les remplaceront, soient monsieur Louis Lapointe et madame Valérie Laforest.

Puis, madame Rouleau invite monsieur Michel Tremblay de la STM, à faire une présentation aux personnes présentes dans la salle. Les items suivants ont été présentés :

- Présentation des besoins
- Ponctualité et qualité du service
- Desserte des secteurs enclavés ou mal desservis par le réseau d'autobus.
- Actions passées, présentes et futures
- Report du projet de voie réservée sur la rue Notre-Dame Est

Par la suite, la mairesse invite la population à participer en grand nombre à la journée Portes ouvertes de la Maison du citoyen qui se tiendra le 9 septembre prochain, de 13h à 17 h.

Madame Rouleau invite aussi les citoyens à participer à une clinique de don de sang qui se tiendra le 20 septembre prochain à la Maison du citoyen.

Enfin, la mairesse invite les citoyens à prendre connaissance des brochures présentant les services et activités offertes par l'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Trois interventions relatives au programme d'aide financière destiné aux propriétaires contraints de couper leurs frênes malades;
 - Demande d'installation de pancartes de vitesse sur la 52^e Avenue;
 - Deux demandes pour l'aménagement d'un dos d'âne sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans sa section entre les rues Bellerive et Notre-Dame;
 - Une demande d'installation de poteaux pour délimiter la zone de jeux d'eau et la voie publique à la Place du village;
 - Une intervention incitant la STM à consulter la clientèle aînée dans sa réflexion entourant la révision de son offre de transport, notamment l'idée d'instaurer une « navette or »;
 - Demande d'intervenir concernant les opérations relevant de la compétence du CIUSSS.
-

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les élus adressent leurs remerciements pour les services rendus par messieurs Yves Gravel et Luc Rousseau, respectivement directeur de la Direction des travaux publics et de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Ils désirent par la même occasion souhaiter la bienvenue à leurs remplaçants, monsieur Louis Lapointe et madame Valérie Laforest.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel parle du dévoilement des noms des terrains de balle au parc Clémentine-De La Rousselière en l'honneur de monsieur Raymond Daviault et du regretté monsieur Yvon Lussier, Il en profite pour féliciter monsieur Pascal Dion, patineur de vitesse qui représentera l'arrondissement aux prochains jeux olympiques ainsi que madame Louise Crousset pour la médaille du Mérite décernée par l'Assemblée nationale du Québec. Il termine en remerciant l'organisme Tandem RDP-PAT pour le travail accompli.

Monsieur le conseiller Manuel Guedes parle du développement économique dans l'arrondissement. Il souligne le travail fait par l'Association des commerçants et professionnels du vieux Pointe-aux-Trembles. Il parle également des investissements relatifs à l'amélioration des terrains de soccer de l'arrondissement.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà se dit honoré de la décision du conseil municipal de remplacer le nom de la rue Alexis-Carrel pour Rita-Levi-Montalcini et son parc pour celui de parc Dom-Bosco.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine annonce l'adoption du *Plan local sur les saines habitudes de vie*. Elle invite la population à participer en grand nombre à la 2^e édition de la Fête en santé qui se tiendra le 23 septembre prochain dans le secteur de RDP.

Madame la conseillère Suzanne Décarie invite la population à participer à l'événement *Le temps d'une soupe*, qui se tiendra le 1^{er} octobre prochain à la Place du Village. Elle en profite pour aussi inviter les artistes à participer au Symposium d'art *Place aux Pointeliers*.

Monsieur le conseiller Richard Guay annonce les travaux d'aménagement d'une place publique dans le secteur de Rivière-des-Prairies (parc Saint-Joseph). Il mentionne que les autorités de la Faune procéderont à la vaccination en masse des rats laveurs dans les grands parcs de la Ville. Une attention particulière est demandée aux randonneurs.

DÉPÔT DE DOCUMENT

Dépôt du « *Rapport des audits piétonniers; portrait de l'environnement des marcheurs* », déposé par TANDEM RDP-PAT.

CA17 30 09 0276

ADOPTION - PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2020

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter la structure et les actions retenues du Plan local de développement durable 2017-2020 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

12.01 1174230013

CA17 30 09 0277

ADOPTION - POLITIQUE EN SAINES HABITUDES DE VIE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter la politique en saines habitudes de vie de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

12.02 1173163002

CA17 30 09 0278

PROLONGATION - CONTRAT - M.J. CONTACH ENR. - FOURNITURE D'UNE (1) REMORQUEUSE AVEC OPÉRATEUR - OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT - SAISON 2017-2018 - AUTORISATION - DÉPENSE AU MÊME MONTANT - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 16-15650 (5 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'accorder une prolongation du contrat accordé à la compagnie M.J. CONTACH ENR. au montant approximatif de 35 533,35 \$, taxes incluses, pour la saison 2017-2018, pour la fourniture de une (1) remorqueuse avec opérateur pour les opérations de déneigement dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la saison 2017-2018, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15650 (5 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense approximative de 35 533,35 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1162726032

CA17 30 09 0279

OCTROI - CONTRAT - 100 LIMITES ENVIRONNEMENT INC. - FOURNITURE DE DEUX (2) REMORQUEUSES AVEC OPÉRATEURS - OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT - SAISON 2017-2018 - AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU MÊME MONTANT - APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-16202 (5 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à cette fin à la compagnie 100 Limites Environnement inc. au montant approximatif de 109 272,24 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense approximative de 109 272,24 \$, taxes incluses, pour la fourniture de deux (2) remorqueuses avec opérateurs pour les opérations de déneigement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour les saisons 2017-2018;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1174281024

CA17 30 09 0280

OCTROI - CONTRAT - COMPAGNIE EXCAVATION PATRICE COUTURE INC. -TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET DE DRAINAGE - RÉAMÉNAGEMENT DE TERRAINS DE SOCCER SYNTHÉTIQUES - PARCS CONRAD-POIRIER ET DANIEL-JOHNSON - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-PARC17-16 (2 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Excavation Patrice Couture inc. pour un montant de 2 273 495,07 \$, taxes incluses, pour les travaux de revêtement dans le cadre du réaménagement de terrains de soccer synthétiques dans les parcs Conrad-Poirier et Daniel-Johnson - Appel d'offres public numéro -RP-PARC17-16 - (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 2 303 590,07 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1174281021

CA17 30 09 0281

OCTROI - CONTRAT - LML PAYSAGISTE ET FRÈRES INC. - TRAVAUX DE REVÊTEMENT - RÉAMÉNAGEMENT DE TERRAINS DE SOCCER SYNTHÉTIQUES - PARCS CONRAD-POIRIER ET DANIEL-JOHNSON - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-PARC17-17 - (2 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie LML Paysagiste et Frères inc. pour un montant de 757 220,40 \$, taxes incluses, pour les travaux de revêtement dans le cadre du réaménagement de terrains de soccer synthétiques dans les parcs Conrad-Poirier et Daniel-Johnson - Appel d'offres public numéro -RP-PARC17-17 - (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 763 220,40 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.04 1174281022

CA17 30 09 0282

OCTROI - CONTRAT - COJALAC INC. - TRAVAUX DE RECONSTRUCTION - RUE FERNAND-GAUTHIER -AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-ING17-04 (5 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Cojalac inc. pour un montant de 969 658,53 \$ taxes incluses pour des travaux de reconstruction de la rue Fernand-Gauthier, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro RP-ING17-04 (5 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 1 387 675,81 \$, taxes contingences et incidences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT),

ADOPTÉ

20.05 1174281017

CA17 30 09 0283

OCTROI - CONTRAT - DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC. - TRAVAUX DE VOIRIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES (PRR-PCPR 2017) LOT 1 - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-ING17-05 (5 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la Compagnie Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc., pour un montant de 6 694 888,33 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (PRR-PCPR 2017) Lot 1, conformément aux documents de la soumission de l'appel d'offres public numéro RP-ING17-05 - (5 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 8 007 377,16 \$, taxes, contingences et incidences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 98 % par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) et à 2 % au PTI de l'arrondissement avec les budgets prévus pour les réaménagements géométriques.

ADOPTÉ

20.06 1174281018

CA17 30 09 0284

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION - ÉGOUT UNITAIRE - CONDUITE D'EAU SECONDAIRE - PAVAGE - 64E AVENUE, DE LA 5E RUE À LA RUE PERRAS - 58E AVENUE, DU BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS À LA RUE PERRAS - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 13-13055.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 31 016,23 \$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux de reconstruction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire et du pavage dans la 64e Avenue, de la 5e Rue à la rue Perras et dans la 58e Avenue, du boulevard Maurice-Duplessis à la rue Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dans le cadre de l'appel d'offres public numéro 13-13055.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.07 1174281011

CA17 30 09 0285

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC17-06 - AMÉNAGEMENT DU PARC SOLANGE-CHAPUT-ROLLAND.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser de ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC17-06 pour l'aménagement du parc Solange-Chaput-Rolland.

ADOPTÉ

20.08 1174281013

CA17 30 09 0286

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO PRO-PARC17-12 - AMÉNAGEMENT - PARC DU FAUBOURG POINTE-AUX-PRAIRIES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC17-12 pour l'aménagement du parc du Faubourg Pointe-aux-Prairies.

ADOPTÉ

20.09 1174281023

CA17 30 09 0287

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC17-22 - RÉFECTION ET L'ÉCLAIRAGE - SENTIER AU PARC DU CHEVALIER-CUIVRÉ.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC17-22 pour la réfection et l'éclairage d'un sentier au parc du Chevalier-Cuivré.

ADOPTÉ

20.10 1174281014

CA17 30 09 0288

MODIFICATION - IMPUTATION BUDGÉTAIRE - RÉSERVE DU FONDS DES PARCS - BAU-QUÉBEC LTÉE - AMÉNAGEMENT - PLACE PUBLIQUE - PARC ST-JOSEPH.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser la modification de l'imputation budgétaire de façon à ce qu'un montant de 1 049 875 \$, taxes incluses, soit pris à même la réserve du Fonds des parcs pour couvrir une partie de la dépense dans le cadre du contrat octroyé à la compagnie Bau-Québec Ltée pour l'aménagement d'une place publique dans le parc St-Joseph.

ADOPTÉ

20.11 1174281019

CA17 30 09 0289

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE - TRANSPORT LYON INC. - SERVICE DE COLLECTE ET ENTREPOSAGE D'EFFETS MOBILIERS DISPOSÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE SUITE À DES PROCÉDURES D'ÉVICTION - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 14-13451.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

Suite à la prolongation du contrat conclu avec la compagnie Transport Lyon Inc., pour le service de collecte et d'entreposage d'effets mobiliers disposés sur la voie publique, suite aux procédures d'éviction dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, suite à l'appel d'offres public 14-13451, d'augmenter de 10 000 \$ les crédits disponibles afin de compléter l'année 2017 à ce poste budgétaire, étant donné le dépassement de la charge anticipée des évictions résidentielles pour l'année en cours;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

ADOPTÉ

20.12 1164395002

VACANT

20.13

CA17 30 09 0290

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2017 - MAISON DE LA FAMILLE COEUR À RIVIÈRE - CARREFOUR FAMILIAL LES PITCHOUS - PROJET ACCÈS LOISIR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non récurrente totale de 3 265 \$ pour l'année 2017, pour les deux (2) organismes suivants, afin de soutenir le projet Accès Loisir pour les deux (2) quartiers de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles :

- Maison de la famille Coeur à Rivière 2 156 \$;
- Carrefour familial les Pitchous 1 109 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.14 1173353002

CA17 30 09 0291

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - MAISON DES JEUNES DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROJET DE CRÉATION VIDÉO ET COURS DE DANSES URBAINES - INTERVENTION DE MILIEU 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 16 616 \$ à la Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles pour le projet *Création vidéo et danses urbaines*, dans le cadre de l'édition 2017 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes de 12 à 30 ans et dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI-Ville (2017-2018);

D'approuver un projet de convention intervenue entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et la Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières transmis par les intervenants. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

ADOPTÉ

20.15 1173163003

CA17 30 09 0292

APPROBATION - RENOUELEMENT - BAIL - CENTRE D'ACHAT LA PISTE INC. - AU 15 912, RUE NOTRE-DAME EST - CINQ (5) ANS - BÂTIMENT # 8618-001

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Centre d'achat La Piste inc., des locaux de 7500 pi² (696,77 m²) au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 15 912, rue Notre-Dame Est, pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er septembre 2017, moyennant un loyer total de 1 081 771,03 \$, incluant TPS et TVQ, à des fins communautaires et de loisirs pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Bâtiment # 8618-001;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'Arrondissement.

ADOPTÉ

20.16 1175941004

CA17 30 09 0293

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE L'ÉCHOPPE DE GAÏA - AFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION - APPROBATION DU VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière maximale de 25 000 \$, non récurrente, afin de permettre l'ouverture et le développement de L'Échoppe de Gaïa, commerce communautaire situé au 12545, avenue Fernand-Gauthier;

D'approuver la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, et L'Échoppe de Gaïa;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 25 000 \$;

D'autoriser le virement de crédit de à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.17 1176239005

CA17 30 09 0294

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - MAISON DES JEUNES DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - PROJET ESPOIR EN MOUVEMENT - AFFECTATION SURPLUS DE GESTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'octroi d'une contribution financière non récurrente à l'organisme Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies, au montant de 5 000 \$, pour la réalisation du projet Espoir en mouvement;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 5 000 \$;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.18 1173163005

VACANT

20.19

CA17 30 09 0295

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ÉQUIPE RDP - RÉALISATION - LEADERS JEUNESSE ACTEURS EN PRÉVENTION

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à Équipe RDP pour le projet Leaders jeunesse acteurs en prévention dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI-VILLE (2017-2018).;

D'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à cet organisme pour la poursuite des activités de loisirs en prévention de la délinquance, issu d'un budget de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 25 000 \$;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'approuver un projet de convention intervenue entre la Ville de Montréal et Équipe RDP, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. La dépense de 40 000 \$ sera entièrement assumée par la Ville centrale. Alors que la dépense de 25 000 \$ sera assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.20 1173163004

CA17 30 09 0296

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - SÉANCE - 10 MAI 2017 - COMITÉ DE CIRCULATION

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité de circulation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la séance du 10 mai 2017.

ADOPTÉ

30.01

CA17 30 09 0297

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - CCU - SÉANCE - 9 JUIN 2017.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la séance du 9 juin 2017.

ADOPTÉ

30.02

CA17 30 09 0298

DÉPÔT - RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2017, PROJETÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017 - ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS AU 30 JUIN 2017 COMPARÉ AU 30 JUIN 2016.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 30 juin 2017.

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 30 juin 2017 comparé au 30 juin 2016.

ADOPTÉ

30.03 1170448006

CA17 30 09 0299

ACCUSER RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES DE L'ARRONDISSEMENT - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - PÉRIODE DE JUIN ET JUILLET 2017 - RESSOURCES FINANCIÈRES - PÉRIODE DU 27 MAI AU 23 JUIN ET DU 24 JUIN AU 28 JUILLET 2017 - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - PÉRIODE DE JUIN ET JUILLET 2017 - DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - PÉRIODE DE JUIN ET JUILLET 2017.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période des mois de juin et juillet 2017 et en matière de ressources financières pour la période du 27 mai au 23 juin et du 24 juin au 28 juillet 2017;

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période des mois de juin et juillet 2017 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période des mois de juin et juillet 2017.

ADOPTÉ

30.04 1174230010

CA17 30 09 0300

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ENSEMBLE VOCAL VOIX D'ESPOIR.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 350 \$ à l'organisme Ensemble vocal Voix D'Espoir, à l'occasion d'un concert les 9 et 10 septembre au Cégep Marie-Victorin;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05 1170448011

CA17 30 09 0301

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - LE 23 AOÛT 2017 - PROJET DE LA RÉOLUTION PP-111

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 23 août 2017 relativement au projet de la résolution PP-111 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction et l'occupation d'un bâtiment commercial prévu aux 12780 et 12782, boulevard Industriel aux fins des usages « bureau », « école d'enseignement spécialisé » et « activités et entreposage à l'extérieur reliés aux activités de l'école », District de Pointe-aux-Trembles » sur le lot portant le numéro 1 505 808 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

ADOPTÉ

40.01

CA17 30 09 0302

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - LE 23 AOÛT 2017 - PROJET DE LA RÉOLUTION PP-112

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 23 août 2017 relativement au projet de résolution PP-112 intitulée « projet particulier visant à permettre la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel de quinze (15) logements, au 13 090, rue Notre-Dame Est, District de Pointe-aux-Trembles » sur le lot portant le numéro 1 504 411 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

ADOPTÉ

40.02

CA17 30 09 0303

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-111

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-111 intitulée « Résolution numéro PP-111 » afin de permettre la construction et l'occupation d'un bâtiment commercial prévu au 12780 et 12782 boulevard Industriel aux fins des usages « bureau », « école d'enseignement spécialisé » et « activités et entreposage à l'extérieur reliés aux activités de l'école », sur le lot portant le numéro 1 505 808 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, relativement à la demande d'autorisation de projet particulier numéro 3001305161 - District de Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.03 1170565006

CA17 30 09 0304

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-112

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-112 intitulée « intitulée « Résolution numéro PP-112 » afin de permettre la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel de quinze (15) logements, au 13 090, rue Notre-Dame Est, sur le lot portant le numéro 1 504 411 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.04 1176425014

VACANT

40.05

CA17 30 09 0305

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-030 - INTITULÉ «RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - POINTE-AUX-TREMBLES (RCA09-Z01, TEL QUE MODIFIÉ) DONT L'OBJET CONCERNE DIVERSES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES ZONES 566, 568, 570 ET 571».

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA09-Z01-030 intitulé : «Règlement modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié) dont l'objet concerne diverses dispositions réglementaires touchant les zones 566, 568, 570 et 571».

ADOPTÉ

40.06 1176425012

CA17 30 09 0306

DÉROGATION MINEURE - 40, 43E AVENUE

La mairesse d'arrondissement invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 11 août 2017, il est recommandé :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande de dérogation mineure quant à l'article 104 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01), relativement à la hauteur maximale du rez-de-chaussée d'un bâtiment résidentiel situé au 40, 43e Avenue, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Le niveau du rez-de-chaussée est présenté sur le plan déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 10 août 2017.

- Permettre un rez-de-chaussée dont le niveau maximal sera de 2,3 mètres, au lieu de 2 mètres (article 104 du Règlement de zonage RCA09-Z01).

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se montrent favorables à cette demande pour les raisons suivantes :

- La dérogation mineure n'aura pas d'impact sur le niveau de l'entrée principale du bâtiment;
- la dérogation mineure demandée ne constitue pas un élément causant un préjudice au voisinage;
- la dérogation mineure ne concerne pas l'usage ni la densité d'occupation du sol;
- la nature de la dérogation mineure sollicitée est admissible selon les dispositions édictées au Règlement sur les dérogations mineures.

ADOPTÉ

40.07 1175270007

VACANT

40.08

CA17 30 09 0307

APPROBATION - PROGRAMMATION AMENDÉE -ÉVÉNEMENTS PUBLICS 2017 - ÉDICTION - ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation modifiée des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2017.

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Année 2017 », dont le tableau est en pièce jointe;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 tel que modifié, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro **OCA17-(C-4.1)-004-B** jointe à la présente, permettant la fermeture de rues selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2017 », dont le tableau est en pièce jointe;

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3 tel que modifié, article 20), l'ordonnance numéro **OCA17-(B-3)-002-B** jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2017 », dont le tableau est en pièce jointe;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA17-(P-1)-002- B** jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2017 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel que modifié, article 315), l'ordonnance numéro **OCA17-(RCA09-Z01)-002-B** jointe à la présente, permettant l'installation d'affichage selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2017 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA17-(V-1)-001-B** jointe à la présente, permettant la circulation de véhicules hippomobiles, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2017 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3 tel que modifié), l'ordonnance numéro **OCA17-(P-3)-001-B** jointe à la présente, permettant, exceptionnellement, l'occupation d'un parc en dehors des heures d'ouverture, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2017 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis «Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine publi».

ADOPTÉ

40.09 1172971001

CA17 30 09 0308

RECOMMANDATION - CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF - EMPLOYÉ AUXILIAIRE COL BLEU - TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De procéder au congédiement administratif d'un employé auxiliaire col bleu, portant le matricule 100126335, affecté à la Division de l'horticulture et des parcs de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, devant être congédié rétroactivement au 5 juillet 2017.

ADOPTÉ

50.01 1172700008

CA17 30 09 0309

TITULARISATION - TROIS (3) EMPLOYÉS AUXILIAIRES COLS BLEUS - PERMANENCE D'EMPLOI

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation de trois (3) employés auxiliaires cols bleus, matricule 100005524, 100008374 et 005366440, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement de trois (3) employés titulaires de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.02 1172700011

CA17 30 09 0310

DÉPÔT - DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES MODIFIÉES - CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT - MADAME NATHALIE PIERRE-ANTOINE - CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT - MESSIEURS GILLES DÉZIEL ET MANUEL GUEDES.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires modifiées, de la conseillère d'arrondissement, madame Nathalie Pierre-Antoine et des conseillers d'arrondissement messieurs Gilles Déziel et Manuel Guedes, à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

60.01 1174860003

CA17 30 09 0311

PRENDRE ACTE RÉOLUTION CM17 1063 - CHANGEMENT DES DEUX (2) TOPONYMES LIÉS À ALEXIS-CARREL DANS LE DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau

et unanimement résolu :

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 11 août 2017, il est recommandé :

De prendre acte de la résolution CM17 1063 adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 22 août 2017, relativement au changement de la dénomination des toponymes liés à Alexis-Carrel.

ADOPTÉ

70.01 1173469015

CA17 30 09 0312

LEVÉE - SÉANCE

À 21 h 15

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.02

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2017.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement